

1^{er} mai

Fête internationale des travailleuses et des travailleurs

UNE SORTIE DE CRISE POUR LE MONDE D'ABORD

La fête internationale des travailleuses et des travailleurs est l'occasion privilégiée d'exprimer, au-delà de nos préoccupations locales, nos revendications communes.

La crise économique frappe avec une force jamais vue depuis les années 1930. Au Québec, des centaines de milliers de personnes ont perdu leur emploi. Les industries manufacturières et exportatrices sont en chute libre et les finances des gouvernements sont fortement déficitaires.

C'est pourquoi, cette année, les grandes organisations syndicales, de concert avec toutes les organisations de la société civile qui luttent à nos côtés célèbreront le 1^{er} mai en soutenant toute une série de revendications qui démystifient un système économique responsable du marasme actuel. Conséquemment, pour sortir de la crise, l'économie doit être repensée en tenant compte du Monde d'abord!

À la veille du début des négociations dans le secteur public, il est important de clamer haut et fort que la sortie de crise ne doit pas se faire sur notre dos pour permettre aux nantis et dominants de ce monde de reprendre leur « business as usual » et nous entraîner à nouveau dans un nouveau cycle de privatisation, déréglementation, mondialisation débridée des marchés où les écarts entre les revenus les plus élevés et le revenu moyen des salariés vont continuer à s'élargir. Un autre monde est possible.



Participons nombreux aux manifestations du 1^{er} mai

Rassemblement

Vendredi 1^{er} mai 2009 à 18 h 30

au Parc Préfontaine

coin de Hochelaga et Moreau (Métro Préfontaine)

Fête

Vendredi 1^{er} mai à 20 h

à l'école Chomedey-de-Maisonneuve

1860, rue Morgan (en face du Marché Maisonneuve)

••• **RAPPEL** •••

ASSEMBLÉE SYNDICALE

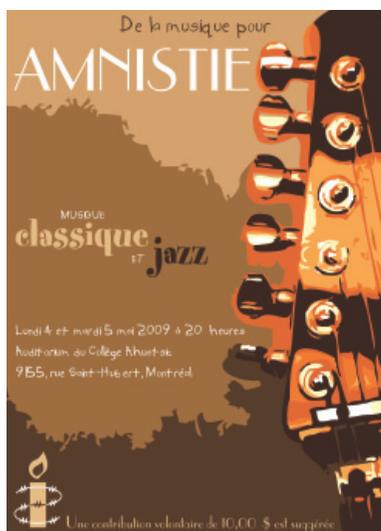
Vendredi 30 avril à 14 h

au Salon du personnel

sur les demandes de la table centrale

••• **SOMMAIRE** •••

- De la musique pour Amnistie, 21^e édition 2
- Savez-vous que la première revendication en santé et sécurité... 2
- 10^e Colloque Gérard-Picard CSN 3
- Info-RREGOP Annexe I



De la musique pour Amnistie, 21^e édition

C'est lundi et mardi, les 4 et 5 mai 2009 à 20h, à l'auditorium du Collège, qu'aura lieu la 21^e édition du récital de musique classique et de jazz *De la musique pour Amnistie*. Une soirée à ne pas manquer sous aucun prétexte!

C'est une occasion en or d'entendre les musiciens et musiciennes de la communauté collégiale d'Ahuntsic, d'applaudir la chorale *Jazzimuth* et de donner un coup de pouce à **Amnistie internationale (AI)**, un organisme qui lutte pour la défense et la promotion des droits de la personne, un peu partout dans le monde. Le concert est gratuit, mais une contribution volontaire de 10\$ est suggérée à l'entracte; toutes les sommes recueillies seront versées directement à Amnistie.

Au programme : des pièces des répertoires classiques et jazz (piano, voix, guitare acoustique, flûte et saxophone), avec une deuxième partie enlevante de la chorale de jazz du Collège.

Nous vous attendons en grand nombre... avec des amis, cela va sans dire!

Si vous prévoyez ne pouvoir assister à la soirée, mais désirez tout de même soutenir le travail d'Amnistie, vous pouvez déposer vos dons au local du SPECA (G-1145).

Savez-vous que la première revendication en santé et sécurité au travail au Québec date de 1949¹?

Pour le mouvement syndical québécois, la date du 13 février 1949 restera gravée à jamais dans les mémoires des travailleurs, en effet c'est à cette date que les ouvriers représentés par la « Fédération nationale des employés de l'industrie minière » ainsi que par la « Confédération des travailleurs catholiques du Canada » (CTCC) ont voté unanimement pour la grève. Jean Marchand était le secrétaire général de cette dernière et s'est donc vu affubler de facto du titre de « leader » de la grève. Il deviendra plus tard ministre dans le gouvernement libéral de Pierre Elliot Trudeau.

En effet, l'une des grèves les plus marquantes de l'histoire du Québec éclate le 14 février 1949 et, pendant quatre mois, paralyse les principales mines d'amiante du Québec, dont les plus importantes appartiennent à des entreprises américaines.

La grève de l'amiante, aussi connue sous le nom de grève d'Asbestos de 1949, était un conflit de travail des mineurs d'amiante du Québec.

Dès le début du conflit², la grève des 5000 mineurs affiliés à la CTCC, devenue depuis la CONFÉDÉRATION DES SYNDICATS NATIONAUX (CSN), pose un problème à l'ensemble du mouvement syndical, au patronat anglophone du Québec, au pouvoir politique de la province et à l'Église catholique, et détruit les rapports qu'ils entretenaient.

Déclenchée illégalement, cette grève rompt la longue tradition de collaboration du CTCC avec le patronat. Le conflit de l'amiante engendre également une solidarité intersyndicale sans précédent.

C'était au tour de l'Église d'être déchirée, l'évêque de Montréal, Mgr Charbonneau s'oppose au premier ministre Maurice Duplessis, dont les policiers, installés dans les bureaux des compagnies minières,

répriment sauvagement les grévistes. La grève de l'amiante devient un événement historique et politique à grande portée symbolique. Elle marque, au Québec, le début d'une époque caractérisée par l'aggravation des conflits de travail³.

Les principales revendications des syndicats étaient :

- Une augmentation salariale de 15 cents de l'heure;
- une augmentation de 5 cents de l'heure pour les heures de nuit;
- la création d'un fonds de sécurité sociale administré par le syndicat;
- la mise en place de la « formule Rand⁴ » ainsi que le tarif horaire double pour le travail effectué le dimanche ou les jours fériés et
- L'ÉLIMINATION DE LA POUSSIÈRE D'AMIANTE À L'INTÉRIEUR ET À L'EXTÉRIEUR DES USINES.

Cette dernière revendication a fait l'objet, cette année-là, d'une série d'articles consacrés aux méfaits de la poussière d'amiante sur les mineurs.

Après une multitude de débrayages qui n'ont apporté que de très minces résultats, il faudra attendre vingt-cinq ans la grève de l'amiante de 1975 pour que des mesures soient prises dans les mines afin d'offrir de meilleures conditions sanitaires aux travailleurs : ce qui aura débouché à la formation de la Commission Beaudry et l'adoption de la Loi sur la santé et la sécurité du travail.

1 <http://archives.radio-canada.ca/societe/syndicalisme/>

2 <http://www.thecanadianencyclopedia.com/>

3 <http://faculty.marianopolis.edu/c.belanger/quebechistory/>

4 Au Canada, la formule Rand est une mesure législative permettant à un syndicat qui représente les salariés compris dans une unité de négociation d'exiger que l'employeur prélève à la source les cotisations syndicales payables de manière obligatoire par l'ensemble des salariés membres de cette unité d'accréditation, même ceux qui ne font pas partie du syndicat.

10^e Colloque Gérard-Picard CSN

« Économie et main-d'œuvre » (suite)

QUATRIÈME PARTIE

Par madame Sylvie Vachon,
économiste Service des relations du travail-C.S.N.

LES ANNÉES 2000

A. Généralités

- Début des années 2000, l'économie enregistre une bonne performance;
- par la suite, l'économie québécoise affiche une croissance contenue (hausse du dollar canadien, concurrence des pays émergents, etc..);
- la croissance de l'économie repose davantage sur la croissance des dépenses de consommation des ménages;
- délocalisation des emplois dans les pays émergents;
- mise à mal de certains secteurs industriels (manufacturier et forestier);
- d'autres secteurs performant (télécommunications, aérospatial);
- la structure industrielle continue de se modifier, le secteur manufacturier représente 15% des emplois en 2007 alors qu'il en représentait 19% en 1999.

B. Croissance des inégalités

- Depuis les années 1990, les inégalités de revenus se sont accentuées au Québec et au Canada comme dans plusieurs pays industrialisés;
- attribuable à la croissance des inégalités générée par le revenu de marché (le revenu de travail est la principale composante);
- contrairement aux années 1980, depuis les années 1990, l'impôt et les revenus de transfert ne sont pas suffisants pour neutraliser l'accroissement de cette croissance;
- en 2005, le coefficient d'inégalité généré par le revenu de marché était de 51,7%; après impôts et transfert, il est de 38%; en 1985, ils étaient respectivement de 47,6% et 34,7%.

C. Le changement de la structure industrielle

- De 1976 à 2007, le poids de l'industrie des biens dans l'emploi total a diminué de 35% à 23%;
- le poids de l'industrie des services est passé de 65% à 77%;
- pertes d'emplois dans le secteur manufacturier;

- cette perte est compensée par des gains d'emplois dans le secteur du commerce;
- ce transfert d'emplois d'un secteur à l'autre n'est pas équivalent en terme salarial.

D. Emplois par secteur industriel en 2007

- Primaire : 8%;
- Manufacturier : 15%;
- Services commerciaux : 53%;
- Services publics : 24%.

E. Rémunération horaire par secteur en 2007

Secteur	% emploi total	Rémunération horaire	% présence syndicale
Biens	23%	20,19\$	42,6%
Construction	5,1%	21,77\$	54,1%
Manufacturier	15%	19,52\$	39,6%
Services	77%	19,10\$	38,8%
Commerciaux	53%	-	-
Commerce	16,8%	14,51\$	18,3%
Prof. Scient	6,7%	23,85\$	8,3%
Finance, ass.	6,0%	21,80\$	21,8%
Publics	24%	24,04\$	-

F. Constats

Depuis le début du siècle, nous avons connu des changements dans la structure industrielle.

Quelles sont les différences entre hier et aujourd'hui ?

Hier :

- augmentation du salaire réel;
- augmentation du taux de syndicalisation;
- l'État = moteur de la croissance.

Aujourd'hui :

- stagnation du salaire réel;
- stagnation du taux de syndicalisation;
- privatisation des services publics;
- croissance des inégalités de revenus.

G. Doit-on faire quelque chose ?

- Quel est l'avenir du secteur manufacturier ?
- La diminution de la place du secteur manufacturier dans la structure industrielle est-elle tragique pour la société ?
- Dans le contexte de la mondialisation et de la financiarisation de l'économie, l'État doit-il intervenir pour aider le secteur manufacturier ou doit-on laisser faire... le marché?



❖ ❖ Suite de la page 3

CINQUIÈME PARTIE

Par monsieur Pierre Fortin, économiste et professeur au Département des sciences économiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM)

Il y a trois sources de revenus en société :

- le taux d'emploi;
- les heures par personne-employée;
- la valeur produite par heure travaillée.

L'EMPLOI

Le taux d'emploi au Québec (% de la population totale qui détient un emploi) a considérablement augmenté de 1976 à 2007, passant de 38% à 50% et par voie de conséquence, le taux de chômage de la population active a décliné d'autant pour la même période.

L'essor de l'emploi repose sur les facteurs suivants :

A. Les bas taux d'intérêt bancaires.

- Sur la base des 18 dernières années, ils sont passés de 155 à 5%.

B. L'expansion du commerce extérieur

- Il s'est accru considérablement depuis 1988 à cause surtout du traité de libre-échange avec les États-Unis.

C. La révolution éducative

Entre 1961 et 2006, le nombre d'années d'études complétées par les jeunes de 25 - 29 ans au Québec est passé du dernier au premier rang si l'on se compare à l'Ontario et aux États-Unis. Ainsi en 1961, on s'arrêtait ici à 10 ans d'études pour augmenter le tout à 15.2 années 25 ans plus tard.

D. L'avènement des femmes sur le marché du travail

Le rapport de féminité en emploi au Québec (nombre de femmes pour 100 hommes) de 1988 à 2008 est passé de 72% à 92%. Le salaire horaire médian des femmes en pourcentage de celui des hommes de 1997 à 2008 est passé de 83% à 90%, pendant qu'en Ontario pour la même période, il est passé de 79% à 83%.

E. La paix industrielle depuis 20 ans

Le nombre de jours perdus annuellement pour cause de grève ou de lock-out par millier d'emplois salariés au Québec de 1963 à 2007 (moyenne mobile de trois ans) est passé de 1800 à 200.

F. Les mesures sociales intelligentes qui visent le plein-emploi instaurées au Québec comme :

- les garderies à 7,00 \$ par jour;

- les règles d'équité salariale;
- les congés parentaux;
- l'assurance-médicaments;
- l'augmentation du salaire minimum sans nuire à la création d'emplois;

Alors qu'est-ce que l'on fait ? :

- investir dans la petite enfance;
- priorité absolue aux compétences de base (compter, lire, écrire);
- combat terminal contre le décrochage scolaire (en particulier, celui des garçons);
- formation professionnelle et technique;
- diplomation collégiale et universitaire;
- intégration des immigrants;
- relève entrepreneuriale.

Attention aux garçons ! :

- les bébés garçons meurent en plus grand nombre;
- les garçons réussissent moins bien à l'école et décrochent en plus grand nombre;
- les garçons sont plus violents;
- les garçons sont plus nombreux à se suicider;
- seulement deux étudiants sur cinq sont des garçons;
- l'homme abandonne plus souvent ses enfants;
- le chômage frappe plus souvent les hommes;
- les hommes sont plus malades et meurent plus jeunes.

LES HEURES TRAVAILLÉES

LA PRODUCTIVITÉ (production intérieure par heure travaillée)

A. Les facteurs favorables à la productivité

- La compétence des employés;
- l'imitation et l'innovation technologique;
- le dynamisme des entrepreneurs;
- la gestion participative;
- la concurrence et l'ouverture sur le monde;
- de bonnes infrastructures publiques.

B. Quatre résultats fondamentaux de la recherche sur la productivité

- Accélérer la cadence des tâches démotive, fait augmenter l'absentéisme et le roulement des employés et tue la productivité;
- les améliorations à l'organisation du travail comptent pour 40% des gains de productivité;
- les dirigeants de 765 grandes multinationales affirment que ce sont leurs employés qui sont la plus importante source d'idées novatrices (mais ce sont les employés dont on se

❖ ❖ Suite de la page 4

débarrasse les premiers lors des premiers signes de crise – cette parenthèse est du soussigné et engage son entière et exclusive responsabilité);

- l'investissement en formation est primordial;

Notre performance en productivité peut encore être améliorée; même si nous avons rejoint l'Ontario, il nous faut rattraper les États-Unis.

C. Alors que fait-on ?

- Fermer l'écart de 25 % entre nos salaires et ceux des États-Unis en étant plus productifs;
- Pour accélérer la productivité, trois voies :
 - éducation et formation;
 - concurrence et ouverture sur le monde;
 - investir plutôt que consommer.

LES SALAIRES

A. D'où viennent les salaires ?

La rémunération horaire vient :

- des gains de productivité soit la valeur produite par heure travaillée;
- de la règle de partage de ces gains, influencée par les conditions de la concurrence, du rapport de force des employés et des lois et règlements.

B. Au Canada et au Québec, le pouvoir d'achat salarial stagne depuis 30 ans



La rémunération horaire est restée figée depuis 30 ans à cause de la faible productivité et du fait qu'au Québec (mais non pas ailleurs en Amérique du Nord) la règle de partage des gains de productivité est restée globalement stable.

Voici, selon Statistiques Canada, la rémunération des salariés et bénéficiaires des sociétés en pourcentage du revenu intérieur net lors des cinq derniers sommets conjoncturels au Québec :

ANNÉE	RÉMUNÉRATION	BÉNÉFICIAIRES
1974	76	18
1979	76	15
1989	75	15
2000	74	17
2007	75	16

La présence syndicale explique en partie la stabilité du partage au Québec.

Le taux de couverture syndicale des travailleurs salariés au Québec a été en constante croissance de 1964 à 2007. Il est passé de 25 % en 1964 à 40,1 % en 2007. Pendant la même période, un passait de 33 % à 30 % en Ontario et de 29 % à 13 % aux États-Unis.

En conséquence, en supposant que le rapport de force des travailleurs se maintienne, les salaires vont se remettre à augmenter rapidement si, et seulement si, la productivité se remet à augmenter rapidement, comme dans les années 1945-1975.

SOLIDARITÉ

A. Les 20 % les plus pauvres sont moins pauvres au Québec qu'en Ontario.

Voici le revenu moyen (\$) des 20 % les plus pauvres des familles après impôts et transferts en 2006 (Statistiques Canada)

	Ontario	Québec	QC/ON
Nominal	15 200 \$	15 300 \$	101
Pouvoir d'achat	15 200 \$	17 600 \$	116

Il est à noter qu'en Ontario, le coût de la vie est 15 % plus élevé qu'au Québec.

B. La part des 1 % les plus riches est trois fois plus faible au Québec qu'aux États-Unis

Voici la part du revenu total accaparée par les 1 % les plus riches des contribuables :

États-Unis :	20 %
ROC :	13 %
France :	7 %
Québec :	7 %

C. Le Québec forme la société la moins inégalitaire en Amérique du Nord.

Voici le degré d'inégalité du revenu disponible dans quelques pays riches :

États-Unis :	0,37
ROC :	0,32
Québec :	0,30
France :	0,28
Suède :	0,25

LE MANUFACTURIER

A. Pourquoi le secteur manufacturier est-il important ?

- Il est un gros multiplicateur d'emplois;

♦ ♦ Suite de la page 5

- il forme, avec celui des ressources, la base exportatrice de notre économie;
- il forme, avec celui des ressources, la base économique des régions.

B. L'emploi manufacturier au Canada depuis 1945

- Il est en chute constante étant passé de 1946 à 2007 de 35 % à 12 % de l'ensemble des emplois;
- les raisons de cette baisse constante :
 - la consommation se déplace du côté des services en Amérique du Nord;
 - les coûts unitaires de production des produits simples et intensifs en travail sont plus bas dans les pays émergents;
 - l'essor de la demande est en Asie : l'Inde et la Chine accaparent 40 % de la production manufacturière mondiale.

C. L'emploi manufacturier au Québec depuis 2002

- Variation de l'emploi selon le secteur industriel au Québec de 2002 à 2007 :

Secteurs	Variation
Forestier et manufacturier :	-111 800 \$
Tous les autres secteurs :	+ 393 600 \$
Ensemble de l'économie :	+ 281 800 \$

- Pourquoi l'essor de 1992 à 2000?
 - L'Accord de libre-échange;
 - la reprise des années Clinton;
 - un dollar canadien bon marché;
 - la forte demande de ressources naturelles en Asie.
- Pourquoi le repli depuis 2000?
 - Depuis 2000, la reprise américaine a plafonné;
 - la concurrence asiatique s'est renforcée;
 - dans le secteur de la forêt et des pâtes et papier, il y a un épuisement partiel de la ressource et concurrence de l'Amérique du Sud;
 - la part de l'emploi manufacturier dans l'emploi total est maintenant de 14 % au Québec, 12 % au Canada et 10 % aux États-Unis.

D. Alors que faire ?

- D'abord, se battre pour conserver nos acquis;
- faire valoir les coûts élevés de délocaliser;
- quand l'alternative ultime est entre une délocalisation partielle et la disparition complète, il faut savoir faire le bon choix;

- toutefois, un pourcentage très élevé des gains de productivité résulte des améliorations suggérées par les employés;
- les syndicats sont des « aidants naturels » en matière de productivité.

E. L'Union monétaire?

- La solution à l'instabilité du taux de change est un taux de change fixe;
- avec 3 500 milliards \$ US qui flottent chaque jour, seule une union monétaire nord-américaine permettrait de stabiliser le taux de change canado-américain;
- cela pourrait être économiquement avantageux, mais c'est politiquement impossible à réaliser.

LES PÉNURIES DE MAIN-D'ŒUVRE

A. Pas de pénuries à long terme

- Les pénuries actuelles de main-d'œuvre s'expliquent par la proximité du plein d'emploi et la très forte demande dans certains secteurs (ressources naturelles, multimédias);
- à long terme, l'évolution démographique n'entraînera pas de pénuries généralisées : il y aura moins de travailleurs disponibles, mais aussi moins de consommateurs;
- le principal défi posé par la démographie concernera la santé et les finances publiques, pas le marché du travail.

B. Actualiser la réserve de main-d'œuvre

- Il existe au Québec une réserve de main-d'œuvre qui peut être actualisée en :
 - la formant sur mesure;
 - combattant les causes de l'absentéisme;
 - augmentant le taux d'activité;
 - réduisant le chômage structurel;
 - allongeant la période de la vie active;
 - améliorant l'intégration des immigrants;
- néanmoins, la baisse de la population de 20 à 64 ans va dominer l'évolution de l'emploi.

Robert Thibault